Dimensionner son projet

OBJECTIFS

Être en mesure de réaliser un prévisionnel économique pour mieux dimensionner son projet.

ENJEUX

A travers la prise en main des outils de chiffrage et l'introduction aux notions de comptabilité, cette session vise à accompagner le porteur de projet dans les choix de gestion qu'ils seront amenés à réaliser durant la période d'installation (demande de financements, natures de dépenses, politique de prix, etc.). Cet accompagnement est nécessaire pour l'obtention du PASS INSTALLATION.

PRÉ-REQUIS

Avoir une idée définie de son projet

CONTENU

- Jour 1 : Poser les hypothèses de dimensionnement de son exploitation, Définir les charges annuelles de l'exploitation, Définir les investissements nécessaires et leurs amortissements

- Jour 2 : Construire son chiffre d'affaires (étude de marché, définition des prix et des volumes nécessaires), Les différents modes de financements (contracter un prêt bancaire, les financements publics existants, etc.), Préparation des questionnaires pour les visites de ferme.

- Jour 3 (facultatif) : Visite de ferme, Prise de recul sur le dimensionnement au regard de la visite réalisée.

- Jour 4 : Réalisation du budget de trésorerie et analyse du besoin en fonds de roulement nécessaire, Valider les hypothèses, Questionner son projet au regard des principes de l'agriculture paysanne.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADEAR du Tarn-et-Garonne

DURÉE : 4 jour(s)

DATE LIMITE : 25/04/2001

TARIFS

Adhérent	**80 €**
Prix conseillé	

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
Camille PELLERIN
adear.82@orange.fr
ADEAR 82

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
24/05/2022	23 Rue des Augustins 82000 Tarn-et-Garonne	Camille PELLERIN, animatrice
17/05/2022	23 Rue des Augustins 82000 Tarn-et-Garonne	Camille PELLERIN, animatrice
23/05/2022	23 Rue des Augustins 82000 Tarn-et-Garonne	Camille PELLERIN, animatrice
10/05/2022	23 Rue des Augustins 82000 Tarn-et-Garonne	Camille PELLERIN, animatrice

THÈMES

S'installer en AP

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)